

EPSAN - Etablissement Public de Santé Alsace Nord
141 avenue de Strasbourg, 67171 Brumath Cedex

Identification du poste : N° FINESS établissement d'affectation : 670013366 GHT de rattachement : GHT Basse Alsace Sud Moselle <u>Quotité</u> : 100% 10 Demi-journées hebdomadaires. Horaires de journée, du lundi au vendredi, jours fériés non travaillés : 7h34 minutes/jour entre 8h30 et 17h. <u>Lieu d'exercice</u> : Centre de Santé Mentale Est, Secteur G04 82, rue Boecklin 67000 STRASBOURG	Classification RH : Infirmier Spécialité d'exercice : <input checked="" type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Enfance et adolescence <input type="checkbox"/> Personne âgée Pôle : 67 G 48 Secteur : G 04 Chef de pôle Dr Cristina Rusu Cadre Supérieur de Santé/Cadre de pôle Maria Kuhn-Medina maria.kuhn-medina@ch-epsan.fr
---	---

Description du contexte/environnement du poste

Situé dans le Bas-Rhin, à proximité de Strasbourg, capitale européenne, capitale de Noël, la région offre différentes possibilités de cadre de vie que ce soit dans les hauteurs, les plaines ou près des villes.

L'Etablissement Public de Santé Alsace Nord est le plus important hôpital psychiatrique d'Alsace couvrant 404 communes sur les 522 du département, soit 68% de la population adulte du Bas-Rhin (718 000 habitants), avec 8 secteurs de psychiatrie générale, 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile et un secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Depuis le 1er juillet 2022, l'EPSAN est en direction commune avec l'hôpital La Grafenbourg, qui intervient dans le champ des personnes âgées.

L'établissement dispose de deux sites d'hospitalisation à temps complet (354 lits répartis à Brumath et Strasbourg) ainsi que 330 places réparties sur plus de 30 structures extrahospitalières, mais aussi de deux structures médico-sociales (FAM et MAS 64 lits), d'une USLD de 72 lits et d'un IFSI/IFAS.

L'EPSAN c'est 1.600 agents répartis sur le territoire au service de la santé mentale.

x Poste vacant



POSTE INFIRMIER CSM EST rue Boecklin – pôle G 48

Le Pôle de psychiatrie générale regroupant les secteurs 67 G 04 et 67 G 08, est un pôle exclusivement urbain.

Son activité se déploie sur le territoire de Strasbourg pour les quartiers de Cronembourg, Poteries, Hohberg, Koenigshoffen, Montagne Verte, Elsau, Gare Sud, Gare Nord, Orangerie, Robertsau et les communes de l'Eurométropole suivantes : Eckbolsheim ; Vendenheim, Reichstett, La Wantzenau.

Pour répondre aux besoins de soins psychiatriques de la population adulte de ce territoire il dispose de :

- 2 unités intersectorielles d'admissions de 25 lits, dont l'une est spécialisée dans l'accueil des personnes en soins sans consentement
- 2 centres medico-psychologiques
- 2 hôpitaux de jour
- 2 centres d'accueil thérapeutique à temps partiel.

Le Pôle de psychiatrie générale regroupant les secteurs 67 G 04 et 67 G 08 est également en charge d'assurer les soins psychiatriques de la personne âgée pour les des secteurs 67 G 04- 67 G 06- 67 G 07- 67 G 08. Pour cette activité de psychiatrie plurisectorielle de la personne âgée il dispose de :

- 1 unité intersectorielle spécialisée dans les soins aux personnes âgées de 20 lits
- 1 hôpital de jour d'évaluation de psychiatrie de la personne âgée (HJPPA)

Le pôle coordonne aussi la réponse aux besoins de soins psychiatriques pour les personnes précaires vivant à la rue et/ou n'ayant pas accès aux droits de santé pour la population du Bas-Rhin avec

- 1 équipe mobile de psychiatrie précarité (EMPP)
- 1 permanence d'accès aux soins de santé de psychiatrie (PASS-Psy)

Enfin, le pôle participe à la réponse aux urgences psychiatriques grâce à une présence médico soignante dans le service des urgences psychiatriques des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg : 2 ETP psychiatres praticiens hospitaliers et 2 ETP IDE relevant du pôle font partie de l'équipe de soins des urgences psychiatriques des HUS.

Le travail du pôle s'inscrit dans une démarche de psychiatrie communautaire qui s'appuie sur un important travail partenarial et de réseau. Ceci afin à prodiguer des soins au plus près des lieux de vie des personnes concernées.

Dans cette optique le pôle développe, pour l'année 2025, les projets structurants suivants:

- Renforcement de l'équipe mobile de psychiatrie précarité
- Création d'une équipe mobile de psychiatrie d'évaluation d'intervention et de crise
- Création d'une équipe mobile de psychiatrie de la personne âgée
- Intégration des pairs aidants dans les équipes de soins
- Intégration des infirmiers en pratique avancées
- Développement de projets de recherche (filère personnes âgées) en partenariat avec les HUS



Mission(s) générale(s)

Les IDE du Centre Médico Psychologique ont pour mission de dispenser des soins ambulatoires : curatifs, de prévention, d'éducation à la santé et d'accompagnement à des personnes atteintes de troubles psychiatriques non hospitalisées à temps plein, et selon un projet thérapeutique propre à chacun.

Activités principales

Favoriser la prise en charge globale du patient en l'incluant dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de soins personnalisé, en tenant compte des personnes ressources pour lui, et de son environnement.

- Favoriser l'observance médicamenteuse des patients en réalisant les soins techniques sur prescription médicale et surveiller les effets : administration de traitements sous forme d'APAP (Antipsychotiques à action prolongée), administration de traitements oraux au CMP, ou aide à la préparation de semainiers
Contribuer à l'observance thérapeutique des patients bénéficiant de l'administration de leur traitement à domicile par des IDE libéraux, grâce à des liens professionnels avec ceux-ci.
- Participer à l'évaluation de l'état psychiatrique de patients suivis, grâce à des entretiens infirmiers au CMP, ou à domicile sous forme de visites à domicile, prescrites par le psychiatre référent. Prendre les mesures adaptées en cas de situations d'urgence
- Accueillir des personnes en entretien infirmier de première intention, afin d'évaluer leur état psychique, de déterminer le degré d'urgence d'une éventuelle prise en charge, et de contribuer à une proposition d'orientation décidée en réunion pluriprofessionnelle
- Accompagner les personnes suivies dans leurs démarches concernant leur santé, et leur inclusion sociale, au regard de leur degré d'autonomie, et selon leur projet de soins personnalisé : consultations médicales somatiques, démarches d'accès au travail, à la vie associative, et à des loisirs.
- Contribuer à des prises en charge de patients bénéficiant d'activités sociothérapeutiques à l'hôpital de jour, en animant certaines activités.
- Favoriser la qualité des parcours des patients entre l'intra et l'extra hospitalier : participation à des réunions en intra, visites auprès de patients hospitalisés
- Assurer la continuité des soins médicaux et de l'accompagnement psychosocial, grâce à des transmissions dans les dossiers informatisés des patients, des transmissions orales auprès des professionnels du CSM Est et auprès de tous les professionnels intervenant dans les prises en charge des patients :
 - o Professionnels de l'intra hospitalier
 - o Professionnels de santé libéraux
 - o Professionnels exerçant dans les secteurs médico-sociaux et sociaux.



POSTE INFIRMIER CSM EST rue Boecklin – pôle G 48

- Accompagner l'entourage personnel de certaines personnes suivies, selon leur projet de soins personnalisé.
- Développer et/ou entretenir des partenariats avec les acteurs des réseaux de soins et d'accompagnement (Réseau personnes âgées, précarité, ville-hôpital...)
- Accompagner les professionnels des institutions situées sur le secteur G04, grâce à des interventions coordonnées de psychiatres et d'IDE auprès des personnes suivies : Foyers, résidences séniors, résidences d'accueil, maisons gouvernantes....
- Assurer l'encadrement des étudiants en soins infirmiers, et favoriser les parcours étudiants entre l'extra et l'intra hospitalier

Caractéristiques particulières du poste

- Développer et entretenir ses connaissances: psychologie, psychopathologie et clinique psychiatrique
- S'intéresser aux nouveaux modes d'accompagnements des personnes atteintes de troubles psychiatriques, à l'inclusion sociale et à la déstigmatisation des patients, et entreprendre des actions décidées au niveau de l'unité ou du pôle
- Le cas échéant, intervenir en intra hospitalier, dans le cadre de la mobilité professionnelle à visée adaptative (problèmes d'effectifs en intra hospitalier) et formative (entretenir son savoir-faire en situation de crise)

Responsable(s) hiérarchique(s)

- Direction des soins et de la qualité
- Cadre supérieur de santé du pôle G 4-8
- Cadre de santé

Liens fonctionnel(s)

- Equipes de soins en psychiatrie
- Services sociaux de la Ville
- Partenaires culturels et associatifs
- Partenaires de santé et partenaires sociaux
- Professions libérales
- Equipes de recherche en soins
- IPA
- IFSI
- Services logistiques techniques et administratifs
- Bureau des admissions, BAO



Compétences attendues ou souhaitées

Expérience : Une expérience de la gestion des situations d'urgence et de crise psychiatrique est requise

Savoirs et savoir-faire :

- Connaissances cliniques solides concernant les pathologies : repérage des symptômes, et de l'évolution clinique des personnes atteintes de pathologies psychiatriques
- Connaissances pharmacologiques, et de l'accompagnement infirmier relatif aux psychotropes et autres traitements
- Maîtrise de la relation d'aide et de la conduite d'entretiens infirmiers en psychiatrie
- Connaissance de la réglementation en vigueur dans l'établissement, relative à la profession, et aux spécificités du dispositif de soins psychiatrique.
- Capacité d'utiliser les outils bureautiques et les logiciels nécessaires aux transmissions.

Compétences humaines et relationnelles :

- Patience
- Respect
- Disponibilité
- Adaptabilité
- Ouverture d'esprit
- Créativité face à des situations complexes
- Esprit d'équipe
- Autonomie dans la gestion des organisation individuelle et collective.

Diplôme et spécificité :

- Etre titulaire d'un diplôme d'Etat d'infirmier.
- Permis VL



Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :

Mme Maria KUHN-MEDINA

Cadre supérieure de pôle 67 G 04 et 67 G 08

Tél. : 03 88 68 **23 48** ou 06 32 94 52 53

Mail : maria.kuhn-medina@ch-epsan.fr

M. Gilles HAAR

Cadre supérieur de santé, direction des soins

Tél : 03 88 64 **77 08** – Secrétariat : 03 88 64 **57 41/ 61 51**

Mail : gilles.haar@ch-epsan.fr

Retrouvez toutes les informations sur www.ch-epsan.fr

